

Attention à la sécurité sur le chemin de l'école

Sonceboz-Sombeval Les autorités ont commandé une étude pour améliorer le confort des piétons et cyclistes en âge de scolarité. La situation est satisfaisante, mais quelques points noirs subsistent.

Emile Perrin

La construction de la Maison de l'enfance a débuté en juillet dernier, à Sonceboz-Sombeval. Si tout se passe comme prévu, l'édifice – qui hébergera trois classes d'école enfantine, l'Ecole à journée continue (EJC) et la crèche – entrera en fonction à fin 2025. De manière plus globale, l'Exécutif du village en profite pour repenser, ou plutôt corriger ce qui mérite de l'être, au niveau de la sécurité sur le chemin de l'école. Il va de soi que l'accès à l'école primaire, située aux abords de la route cantonale fait également partie de la réflexion. «Il existe quelques points noirs, mais la situation n'est pas dramatique», synthétise en préambule Julien Lovey, responsable de la succursale neuchâteloise du bureau d'ingénieur Citec, chargé de plancher sur le dossier.

Concrètement, les abords de la route cantonale, où le trafic est non négligeable, cristallise les plus nombreuses et les plus grandes inquiétudes. Pour les enfants qui se rendent à l'école à vélo, un mode de locomotion qui a la cote et que nombre des plus petits aimeraient pouvoir utiliser davantage. «La route est jugée dangereuse par les parents. L'absence d'infrastructure accentue ce sentiment», relève Julien Lovey. On parle ici, bien sûr, de bandes cyclables.

Quid du dépose-minute?

La sécurité des écoliers piétons n'est pas non plus optimale à proximité de ladite route. «Le débouché du passage sous-voie est étriqué et ne comporte pas de barrière à sa sortie sud. L'étrécissement de certains trottoirs est également à mettre dans la balance», constate le spécialiste. Ajoutez-y les parents qui viennent déposer leurs rejetons en voiture aux abords du bâtiment communal, qui abrite les 1-2H et l'EJC, le secteur devant la gare, en travaux et dépourvu de trottoir, et vous avez de quoi vous triturer le cuir chevelu.

C'est ce qu'a fait le cabinet Citec. «Nous avons parcouru l'entier du territoire communal, pour sentir les éléments et les



La cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes n'est pas toujours simple aux abords de l'école.

Emile Perrin

secteurs à améliorer. Ensuite, nous avons cartographié le village, par classe d'âge et à travers les adresses des écoliers, pour déterminer leur temps de trajet. Puis, grâce aux informations récoltées via un questionnaire (40% de réponses pour un total de 75 documents), nous avons pu savoir comment les enfants se rendaient à l'école, quels itinéraires sont empruntés et quels sont les lieux de dépose-minute, notamment», détaille Julien Lovey.

Résultat des courses, les chemins des écoliers du secteur au nord de la route cantonale sont très bien fréquentés et ne posent presque pas de problème. Tout juste le tracé de celui à l'ouest est peut-être un peu haut dans la pente et inaccessible aux poussettes (pour les parents qui accompagnent leur enfant avec le petit dernier).

Outre la réalisation d'infrastructures plus sûres pour les cyclistes et la question du sous-voie, il ressort que le dépose-minute doit être amélioré. «7% des enfants se font amener tous les jours en voiture. Il faut

en ajouter 25% d'occasionnels», constate Julien Lovey. «Cette problématique est toujours délicate. Soit on l'interdit, au risque que certains continuent à amener leurs enfants et les déposent de manière «sauvage», soit on aménage des espaces dédiés.»

Un chemin vers la Suze?

Pour en savoir davantage, le cabinet Citec avait convié la population, mercredi dernier, pour un atelier. «On ne s'attendait pas à un ras-de-marée,

mais les quelques personnes présentes étaient actives et motivées», note l'expert en gestion de la mobilité, à propos de la petite dizaine de citoyens présents. «Nous sommes dans la phase de constat. Nous n'avons pas encore évoqué de mesures à prendre. Nous rendrons nos conclusions d'ici à la fin octobre.»

Une nouvelle piste de réflexion a toutefois été soulevée, via la création d'un chemin piétonnier le long de la Suze, qui

est actuellement en phase de renaturation. «Pour des questions de distance en cas de crue, il n'est pas possible d'être trop près de la rivière. Et quand on s'en éloigne, on se situe sur des terrains agricoles», souligne Julien Lovey.

Quand le rapport des spécialistes sera en main de l'Exécutif, il lui appartiendra de jauger la faisabilité des projets – en fonction de divers propriétaires terriens –, de leur priorité et de leurs coûts.

Une feuille de route pour l'avenir

«Quand nous aurons le rapport définitif en notre possession, nous mettrons en route les mesures les plus facilement réalisables. Nous ne pourrions pas toutes les réaliser en même temps, ne serait-ce qu'en raison des investissements nécessaires ou de certaines contraintes administratives. Cette étude nous servira de feuille de route pour

les années à venir», explique le maire de Sonceboz-Sombeval, Claude-Alain Wüthrich. «Nous sommes conscients des améliorations qui peuvent, ou doivent être apportées. Quand nous le pourrions, nous les engloberions au sein de projets routiers», reprend l'élu, qui met en exergue les «gros» dossiers. «La gare constitue

le point le plus sensible. Dès que les travaux seront terminés, nous agirons. Nous sommes déjà entrés en contrat avec les CFF. Par ailleurs, dès le début de l'année prochaine, nous mènerons une profonde réflexion autour de la Maison de l'enfance. Le secteur de la Coop est également à étudier en détail.»

EN BREF

Sim's va faire vibrer la salle de Malleray

Valbirse Le rappeur Sim's va faire vibrer la scène de la Salle communale de Malleray ce vendredi 22 septembre à 19h30 pour une soirée Usinonore particulièrement festive et dédiée au public familial. Sim's est un artiste reconnu pour son lyrisme et son engagement social. Son style de rap brise les codes de manière unique, en mélangeant des rythmes éclectiques avec des paroles percutantes. Son histoire personnelle, authentique et captivante se reflète dans sa musique, créant un univers qui emmène le public au-delà des limites conventionnelles du rap. c-mpr

Une désalpe sur le thème des «Folies bergères»

Lignièrès Parées de grosses cloches et décorées de fleurs, c'est une soixantaine de génisses qui rentreront à Lignièrès, ce samedi 23 septembre. Elles descendront de la métairie de l'Isle après avoir passé les cent jours d'estivage réglementaires. Pour saluer leur retour au bercail, la 46e Fête de la désalpe se déroulera sur le thème des «Folies bergères». A 14h, les bêtes donneront le départ du fameux cortège folklorique qui traversera le cœur de la localité. Chanteurs du Chasseral avec leurs chèvres, sonneurs de cloches, lanceurs de drapeaux, cors des Alpes ou autres fanfares, ce ne sont pas moins 23 sociétés et élèves qui défileront. La Fête de la désalpe, c'est aussi un marché artisanal fort de 40 exposants qui seront présents dès 10h. fve

Bernhard Pulver à la rencontre de la population

Sonceboz-Sombeval Bernhard Pulver, candidat au Conseil des Etats pour le canton de Berne, viendra à la rencontre des électeurs du Jura bernois, le lundi 25 septembre, à 19h15, dans le bâtiment de La Couronne, à Sonceboz. Il présentera sa vision politique, sur la base de thèmes actuels qui impactent la population et la région de Grand Chasseral. Il répondra aussi aux questions des personnes présentes. mpr

Pour un marquage au sol supplémentaire devant le collège

Grandval La route qui passe devant l'école inquiète. Le maire aimerait que des mesures soient prises pour augmenter la sécurité.

Depuis la fin des patrouilles scolaires, l'Exécutif de Grandval s'inquiète de la sécurité des enfants. La route cantonale devant l'école est assez fréquentée. Le maire, Ian Laubscher, aimerait que de nouvelles mesures soient prises, mais sait que l'Office des ponts et chaussées du canton

de Berne (OPC) s'y opposera. Ce dernier avait déjà refusé une demande de marquage en 2019.

La situation au niveau du trafic a peu changé depuis le premier refus. Les critères qui doivent être remplis pour un tel marquage sont nombreux: la zone devrait compter un

nombre plus élevé d'excès de vitesse et être fréquentée par davantage de trafic lourd. De plus, l'OPC prend en compte les mesures déjà présentes.

Dans le cas de l'école de Grandval, il existe un passage piétons avec îlot, des trottoirs, des panneaux à 50 mètres, et

l'école se trouve de manière visible au bord de la route.

Ian Laubscher comprend cette réponse, mais déplore que l'on attende l'accident avant d'agir. Il souhaiterait voir un changement dans la vision du Canton. «On se situe dans une ligne droite. Un marquage «attention

école» serait déjà pas mal», indique-t-il, sans oublier de rappeler que les autorités seraient preneuses si une personne avait la volonté de reprendre le rôle de patrouilleur scolaire.

En outre, selon lui, un ralliement des communes du Jura bernois concernées par ce genre

de problématique pourrait faire pencher la balance. L'OPC avait refusé une demande de marquage similaire aux communes de Valbirse, de Plateau de Diesse, de Court et de Villeret. Pour le moment, aucune discussion n'a encore eu lieu entre les mairies. jha